**Alliance Associative pour la Suppression des Nuisances Aériennes et**
**La Reconversion de l'Aérodrome de Toussus-le-Noble**

# Proposition d'évolution de la plateforme de Toussus-le-Noble

## Un site dédié aux mobilités électriques et au stockage des énergies intermittentes

Une ferme solaire évolutive : à partir d'un démonstrateur haute performance, directement implantable sur 1 ha disponible *(cf. plan au verso),* développer à terme autour et sur la piste sud une zone de 10 à 20 ha de production photovoltaïque pouvant atteindre 30 MWc ( soit près de 25 MkWh/an).

La piste nord (équipée IFR) est conservée en l'état pour toutes les activités d'aviation légère autorisées (respectant des normes acoustiques, des trajectoires, des plages horaires et d'éventuels quotas catégoriels, règles strictement définies par décret préfectoral). L'aviation légère électrique (les descendants de l'E-Fan !) ou hybride est appelée à s'y développer, à commencer par les écoles de pilotage, et à démontrer sa capacité à réduire très significativement les nuisances acoustiques et la pollution.

La capacité à stocker les énergies intermittentes est un enjeu aussi important que leur production. La plateforme accueillera des équipes de R&D et des démonstrateurs dans les domaines tels que les réseaux de chaleur (bassins thermiques pour la climatisation du site – entreprises et logements - et de la zone d'activité rénovée de Buc), la filière Hydrogène « solide » (MgH2 nanostructuré) par électrolyse et restitution d'énergie par piles à combustible, les batteries Lithium-Ion et Sodium-Ion, etc.
Les activités de R&D seront hébergées soit dans certains bâtiments de la plateforme, soit dans ceux de l'ancienne base EAN. De nombreux emplois seront créés dans ce cluster d'électro-avionique.

Le secteur opérationnel aéronautique de base sera maintenu (simulateurs de pilotage, tour de contrôle, avitaillement, maintenance…), et une zone d'assemblage/maintenance créée pour les avions électriques.

Une zone de logements pourrait être créée dans la partie sud-est, après la fermeture de la piste sud.

Le hangar historique Farman (et/ou ses abords) pourrait devenir à terme un « musée du futur », vitrine scientifique et ludique des avions électriques et de l'innovation (électricité, avionique, robotique, drones, vélos électriques) Un parc d'exposition permanente des solutions apportées par les énergies renouvelables, le solaire en particulier, peut l'entourer : un site sans équivalent en France.

**Intérêt de l'évolution proposée**

- Les nuisances de l'aviation locale pour les riverains, les randonneurs et les golfeurs vont régresser pour devenir supportables à moyen terme, sans condamner l'activité aéronautique (sauf celle des hélicoptères : tourisme, affaires et école – Maintenance et sécurité civile seules admises). L'attractivité du territoire de Paris-Saclay est préservée.
- On peut s'affranchir d'une dépollution coûteuse du terrain (Panneaux solaires posés/lestés)
- La transition est progressive, les usagers de l'aéroport pourront gérer les mutations ; d'autres options, piste nord condamnée/piste sud conservée, ou la suppression totale des vols, ne seraient à réactiver par les riverains qu'en cas de non prise en considération de la présente proposition
- Le maintien d'une activité aéronautique évite l'urbanisation du site (cf. Guyancourt !)
- La Ville de Toussus devrait bénéficier de ressources bien supérieures et d'une notoriété accrue
- La proximité de l'environnement scientifique et entrepreneurial du plateau est un atout majeur (Institut Photovoltaïque, Air Liquide, EDF, VEDECOM, Renault, SAFRAN…)
- Pas de pollution électromagnétique : courant continu ; autoconsommation
- Le site a un rôle de « station service » régionale pour les mobilités (recharge H2 et batteries)
- Pas de risques de sécurité : les panneaux solaires (antireflet) sont à plus de 120 m de la piste nord.
- Incitation à améliorer la desserte de Toussus et des ZA de BUC et des Loges par un BHNS ou un TCSP nord-Sud.
- Maintien du principal employeur actuel : 200 personnes à HéliUnion
- La production d'énergie d'une ferme de 20 ha correspond au besoin de 4000 foyers et économise 1200 tonnes de CO2 par an (équivalant à 800 voitures roulant 10 000 km/an)
- Les technologies pionnières développées à Toussus ont vocation à être exportées
- Et un symbole : la ferme solaire se situe dans le Grand Parc de chasse du Roi Soleil…

Nota : Par rapport à ce texte datant de 2015, le positionnement de la ferme solaire serait situé en ZPNAF et sur les hangars

Adresse postale : ALLIANCE ASSOCIATIVE – 18, rue de Buc – 78350 – Les Loges en Josas
Courriel : alliance7891@gmail.com Fax : 01 39 56 20 89

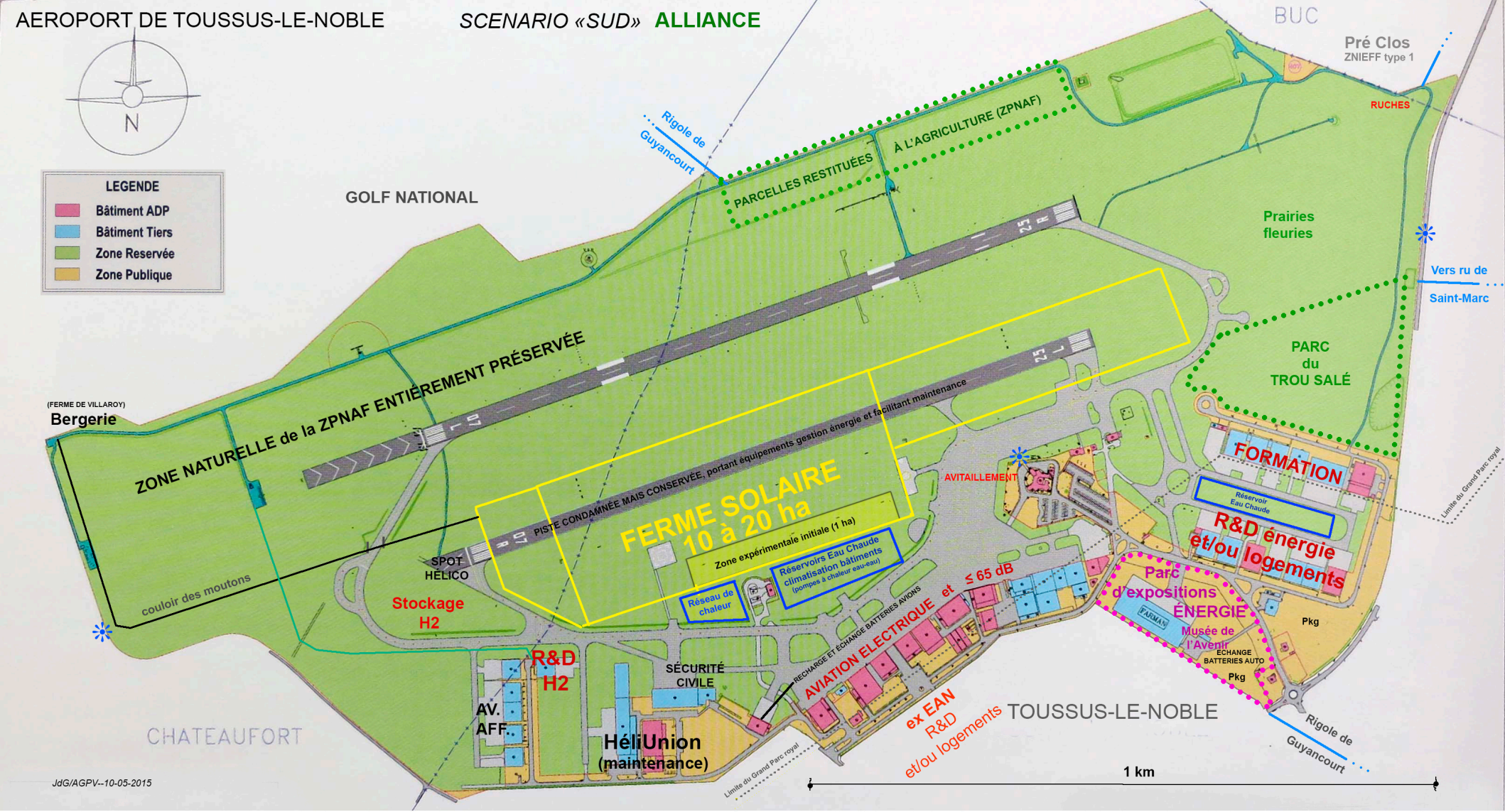


*Projet proposé par ALLIANCE pour l'évolution de la plateformr aéroportuaire de Toussus-le-Noble : exemple d'implantation*

*Nov. 2015*